Santé publique: promotion, information, éducation et formation à la santé, programme d'action communautaire 1996-2000

1994/0130(COD) - 28/09/1995

Le projet de recommandation pour la seconde lecture du Professeur Christian CABROL (F, UPE) à propos des initiatives dans le domaine de la santé publique a été adopté. Les amendements déposés par le rapporteur, qui tendaient à rétablir l'enveloppe financière de 30 millions d'écus (position commune) à 35 millions d'écus, comme le proposait la Commission, et à renforcer les initiatives prévues dans le programme, ont été adoptés à l'unanimité. Le Conseil a considérablement affaibli un texte auquel le Parlement avait tenté de donner plus de consistance en première lecture. Les points concernés étaient les suivants: un programme destiné à harmoniser les définitions et données scientifiques pour les questions de santé, l'accent sur les groupes nécessitant de toute urgence une plus grande attention de la part de l'UE en matière de promotion de la santé et des études sur le rôle de la nutrition et sur le vieillissement de la population. D'autres amendements portaient sur l'éducation sexuelle, les allergies et le soutien à un centre en faveur d'une utilisation rationnelle des médicaments. Un représentant de la Commission européenne a déclaré à la commission que seuls les amendements 1-5, 12 et 16-19 étaient acceptables, ainsi que les amendements 10 et 11 en partie. Cependant, tous les amendements du rapporteur ont été adoptés.